



**DEUXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Troisième session  
de la 59<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 12 décembre 2019

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. Crossman, président  
M. Fairgrieve, vice-président  
M. Savoie  
M. Northrup  
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson  
M. Lowe  
M<sup>me</sup> Rogers  
M. Arseneau  
M. Austin

le 12 décembre 2019

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité se réunit le 11 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 5, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif ;*
- 9, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières ;*
- 26, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Gary Crossman, député